

*Adieu  
Henri !*



Photo: H. DUMAS - LUMIERES MARINES.COM





Photo © J.HOUYVET / LUMIERESMARINES.COM

Janvier 2017

## Mairie de Barfleur



© Dominique Lamonnier

Adieu Henri !

**Madame, Monsieur, chers concitoyens,**

Nous déplorons en ce début 2017 la disparition soudaine de l'un des principaux acteurs du travail municipal : Henri DOUCHIN, Maire-adjoint, notre complice et ami. C'est un énorme choc et notre peine est immense ! Un hommage lui est réservé page suivante.

Presque trois années se sont écoulées depuis notre élection en 2014 et nous avons réalisé de nombreuses choses. Nous poursuivons la réfection des voiries en les rendant accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'effacement des réseaux électriques et téléphoniques à l'entrée du village, la réfection de la toiture de l'abri du Crestey et Sauvé, la construction de deux nouvelles maisons HLM sont en cours et nous projetons d'autres réalisations.

Tout cela nécessite la mobilisation d'un budget conséquent mais nous avons pu obtenir de bons financements pour ces travaux. Je veille personnellement à contenir les dépenses quotidiennes de façon à dégager des marges de manœuvre sans augmenter la fiscalité.

Je tiens à remercier les conseillers municipaux et mes adjoints pour leurs contributions respectives. Je remercie les agents administratifs et techniques, (commune, port et camping municipal) qui ne comptent pas leurs efforts.

**On me dit souvent à l'extérieur : « Barfleur bouge ! ».**

Oui ! Barfleur bouge car nombre de bénévoles, de Barfleur ou d'ailleurs, mettent leurs compétences et expériences au service du bien commun dans le cadre d'une vingtaine d'associations. Nous les remercions vivement !

Barfleur bouge car la municipalité agit, indifférente aux polémiques qui surgissent parfois ici ou là, dans la presse ou sur les réseaux sociaux. Barfleur se doit d'être une destination incontournable en Cotentin, au bénéfice de notre commerce local, du tourisme et de la pêche.

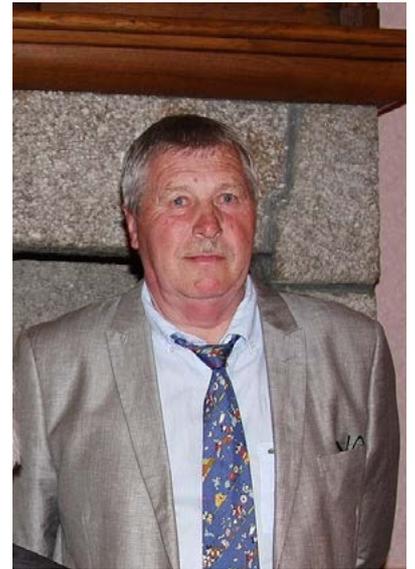
2017 voit la naissance de la Communauté d'Agglomération du Cotentin. Un gros travail est engagé pour la mettre sur de bons rails. Sans aucune prétention, nous apportons notre pierre à l'édifice pour que **LE COTENTIN** bénéficie aux petites ET aux grandes collectivités, littorales ET rurales, et surtout qu'il tienne ses promesses !

La terrible nouvelle concernant notre collègue Henri m'incite plus encore à vous souhaiter une excellente santé pour cette nouvelle année.

### Dans ce numéro :

Hommage à Henri	4
Tourisme à Barfleur	5
Réalisations	6
Carnaval de Saïre	7
Travaux en cours	8
Projets envisagés	9
Le Cotentin	10
Éléments de budget	11
Associations	12
Etat-civil	12

## *Henri DOUCHIN nous a quitté*



Photos © Dominique Lemonnier - Philippe Dordonnat

Vous avez été nombreux à rendre hommage à Henri. La communauté barfleuraise sait toujours répondre présente quand c'est nécessaire. Sa disparition était tellement inimaginable.

Henri était chasseur, pêcheur, il aimait la nature, la marche à pied, la mer, il aimait les choses simples. A Christine sa compagne, qu'il adorait, nous adressons nos sincères condoléances. Qu'elle sache qu'elle pourra compter sur la municipalité en cas de besoin.

Henri avait été Président de l'Association des Usagers du Port de Barfleur jusqu'à son élection au Conseil municipal en 2014. Il était précieux dans ce rôle pour servir de lien entre la mairie et les usagers du port.

Comme nous tous, Henri était très fier d'être membre de la municipalité. Je peux témoigner en tant que maire de son assiduité et de sa grande efficacité dans ses tâches de Maire-Adjoint, rôle pas toujours aisé et souvent ingrat car toujours en prise directe avec le quotidien et une multitude de problèmes concrets.

Henri avait à cœur de faire avancer les choses dans un sens favorable. Omniprésent, au four comme au moulin, il a su gérer les affaires portuaires comme il se doit, diriger les employés de la commune comme le chef d'entreprise qu'il fut autrefois, régler mille et un détails nécessaires à une vie harmonieuse dans notre cité.

On se voyait sans cesse chaque jour pour partager les dernières nouvelles, les sujets qui demandaient réflexion, ou simplement pour discuter de façon amicale. Car plus qu'un Adjoint, Henri était un complice et un ami et nous aimions lui et moi se voir en dehors des affaires municipales, juste par plaisir.

Henri laisse un vide immense. Il avait la pêche comme on dit, était actif, toujours prêt à intervenir. Sa seule présence était rassurante car à chaque problème qui survenait et qui demandait une action immédiate sur le terrain c'était « Allô Henri ». Il venait aussitôt, heureux de rendre service. Il avait rêvé de ce rôle d'adjoint qui lui allait comme un gant ! Et depuis trois ans, il s'épanouissait totalement dans cette noble tâche.

Avec mes conseillers municipaux, nous tenons à lui rendre un hommage appuyé, pour son dévouement au service de la population barfleuraise, pour son engagement inconditionnel et permanent, pour sa grande loyauté, sa présence sans faille dans toutes nos activités quotidiennes, et pour sa bonne humeur.

En tant que maire, je veux dire à tous combien j'ai apprécié de travailler avec Henri. Au nom de la municipalité, de la commune, du personnel de la mairie, de la population, je veux lui dire un grand **MERCI** pour tout ce qu'il a su concrétiser.

**« ADIEU HENRI, REPOSE EN PAIX ! »**

## *Le tourisme à Barfleur érigé en grande cause municipale*



Photo © Philippe Lebrene

Lors d'une réunion, la présidente de l'Union des commerçants avait émis le souhait que le commerce local soit érigé en « grande cause municipale ». Après réflexion, la municipalité a décidé la mise en œuvre d'une stratégie d'attrait touristique qui aura des conséquences positives sur le commerce local. A charge des commerçants d'y contribuer et de prendre les bonnes orientations, chacun pour ce qui le concerne.

Barfleur n'a jamais été autant recherché par les médias qui y ont trouvé un joyau qui leur assure un audimat exceptionnel (Cf. l'émission Midi en France en mars 2015). Ce joyau c'est Barfleur lui-même, ses lumières, son image et ses points de vue, ses habitants, son patrimoine historique et architectural, son église, les œuvres des artistes qui magnifient le lieu dont il se dégage une authenticité très recherchée.

De leur côté, les citadins sont en mal d'espace, de silence, de repos, de sanctuaire, pour tout dire en recherche de vérité. Barfleur a la capacité de leur apporter ce qu'ils recherchent avec tant d'ardeur : la beauté, la qualité, la vérité.

C'est sur ce socle qu'il nous faut travailler. Améliorer Barfleur sans le dénaturer, le rapprocher de l'image que savent si bien capter les opérateurs TV, les peintres, les photographes professionnels ou les amateurs avertis, et surtout conserver notre identité en instillant une « modernité discrète ».

Les nouvelles technologies seront utilisées. Certes nous avons deux sites Internet, Mairie et Camping, qui sont très fréquentés (100 000 visites sur le nouveau site de la mairie en seulement 8 mois !) mais nous devons aussi proposer des visites guidées en utilisant les téléphones avec fonction de géolocalisation.

Cette stratégie touristique a l'avantage de conforter notre label des Plus Beaux Villages de France qui demande une attention de tous les instants. Il faut lui associer une démarche de promotion, d'accueil et de communication, qui sera désormais soutenue par la nouvelle Communauté d'Agglomération du Cotentin (voir page 8).

Un immense **MERCI** aux personnels, dirigeants et bénévoles de l'Office de Tourisme qui cesseront leur activité sous l'égide de l'OT à partir d'avril. Ils ont travaillé avec grand succès à la notoriété de Barfleur !





© Philippe Dordonnat

### *Réalisations effectuées par la municipalité depuis mars 2014*

<b><u>Voirie, Stationnement, Qualité de la vie</u></b>	<b><u>Patrimoine communal</u></b>
Parking Capitainerie redonné aux voitures	Poursuite de la restauration de l'église
Suppression du stationnement Quai Ouest	Plaques de rues en céramique
Stationnement minute Rue Saint Thomas Becket	<b><u>Economies budgétaires</u></b>
Limitation vitesse à 20 km/h sur certaines zones	Plan global d'économies de fonctionnement
Rue du Fort, Rue des Ecoles, Cour Sainte Catherine	Pression fiscale inchangée
Rue Paul Placide, Rue Saint Nicolas, Cour du Bel	Diminution des indemnités du maire
Mise à disposition de sacs pour crottes de chien	<b><u>Affaires portuaires</u></b>
Plantations d'arbustes Route de Quettehou	Rejoindre la SPL des ports de la Manche en 2018
<b><u>Associations, Liens sociaux</u></b>	Instaurer un loyer pour le Centre de Débarque
Soutien technique et financier aux associations	Rénovation des bornes eau électricité du port
Aide à la souscription du contrat « présence verte »	<b><u>Renforcement du Tourisme à Barfleur</u></b>
Remise en état des courts de tennis du stade	Augmentation du parc de chalets loués au camping
<b><u>Services à la population</u></b>	Carte des chemins ruraux pour cyclistes et piétons
Rétablissement du ramassage des déchets verts	Création d'une commission extramunicipale (expos)
Rétablissement du ramassage des encombrants	Versement taxe de séjour à l'Office de tourisme
Relocalisation des containers de tri sélectif	Soutien aux évènements culturels majeurs
Déplacement du marché, Quai Ouest	Effacement des réseaux D 902 et Rue du Vast
Relance du bulletin municipal sur une base annuelle	Refonte des sites Internet commune et camping
Relance de la cérémonie des vœux municipale	<b><u>Urbanisme</u></b>
Mise en ligne des réunions de conseil sur Internet	PLU enfin approuvé après 13 années d'étude !!!
Mise en ligne des arrêtés municipaux sur Internet	Construction de deux logements sociaux HLM

## *CarnaVal de Saire 2016 : le succès au rendez-vous !*



Le grand défilé du CarnaVal de Saire s'est déroulé, en 2016, dans les rues de Barfleur.

A cette occasion, l'association des Parents d'Elèves et la Municipalité avaient retroussé leurs manches pour garantir le meilleur accueil à tous les « carnavaliers ».

Crédit photos © Carnaval de Saire



Médusar 1<sup>er</sup>, jugé et condamné au bûcher

Le Comité CarnaVal de Saire remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette belle journée et, en particulier, les bonnes volontés qui se sont mobilisées pendant près de trois mois pour la fabrication des fleurs et des guirlandes.

**CarnaVal de Saire  
2016 est mort...  
Rendez-vous en 2018  
à Réville !**

### *Réfection de la voirie, Rue Saint-Nicolas*



© MM

Pose de l'enrobé « rougissant » rue Saint Nicolas. Les trottoirs sont refaits en béton désactivé, bordures granit et chainages de pavés pour les fils d'eau. Certaines zones récupérables sont restées en l'état.

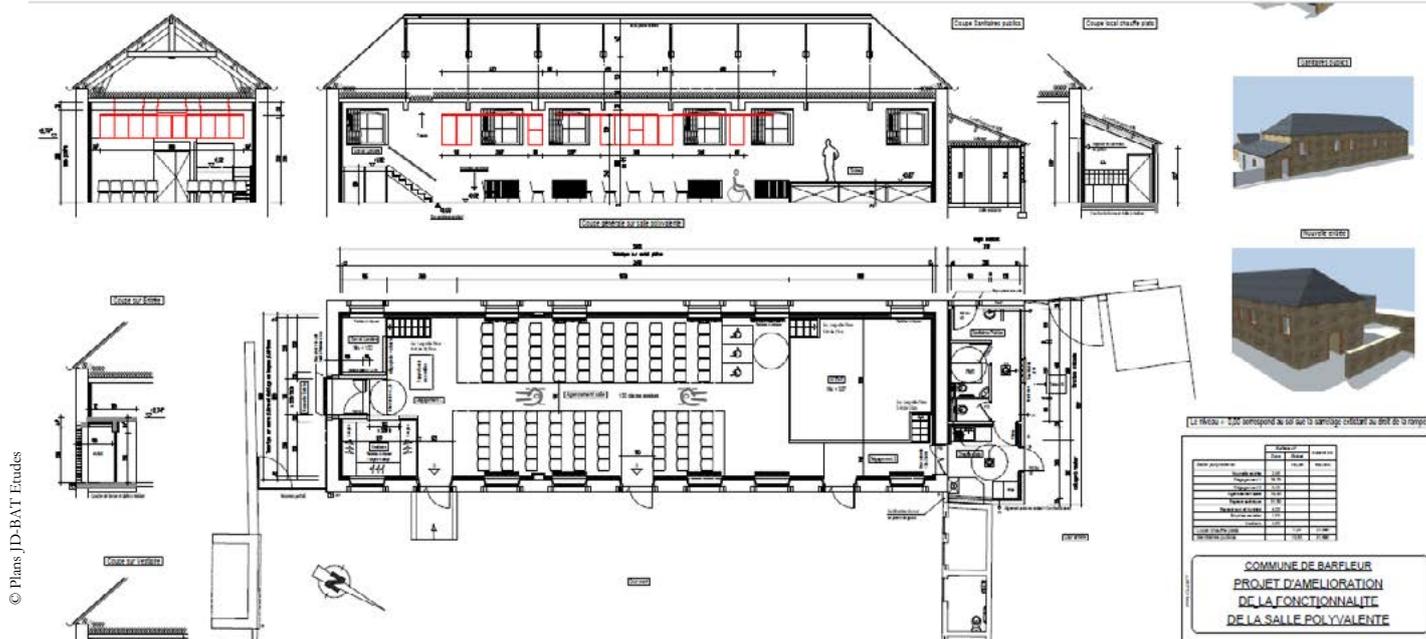
### *Réfection de la toiture de « l'abri du canot »*



© Philippe Dondonnat

Au moment où ces lignes sont écrites la toiture de l'ancien abri du canot de sauvetage n'est pas terminée. Plus de cinq années se sont écoulées depuis qu'elle s'est effondrée en septembre 2011. Cette réfection, à l'identique, va permettre d'utiliser ce lieu comme nouvel espace d'exposition du patrimoine maritime.

## Etude d'aménagement intérieur de la salle polyvalente



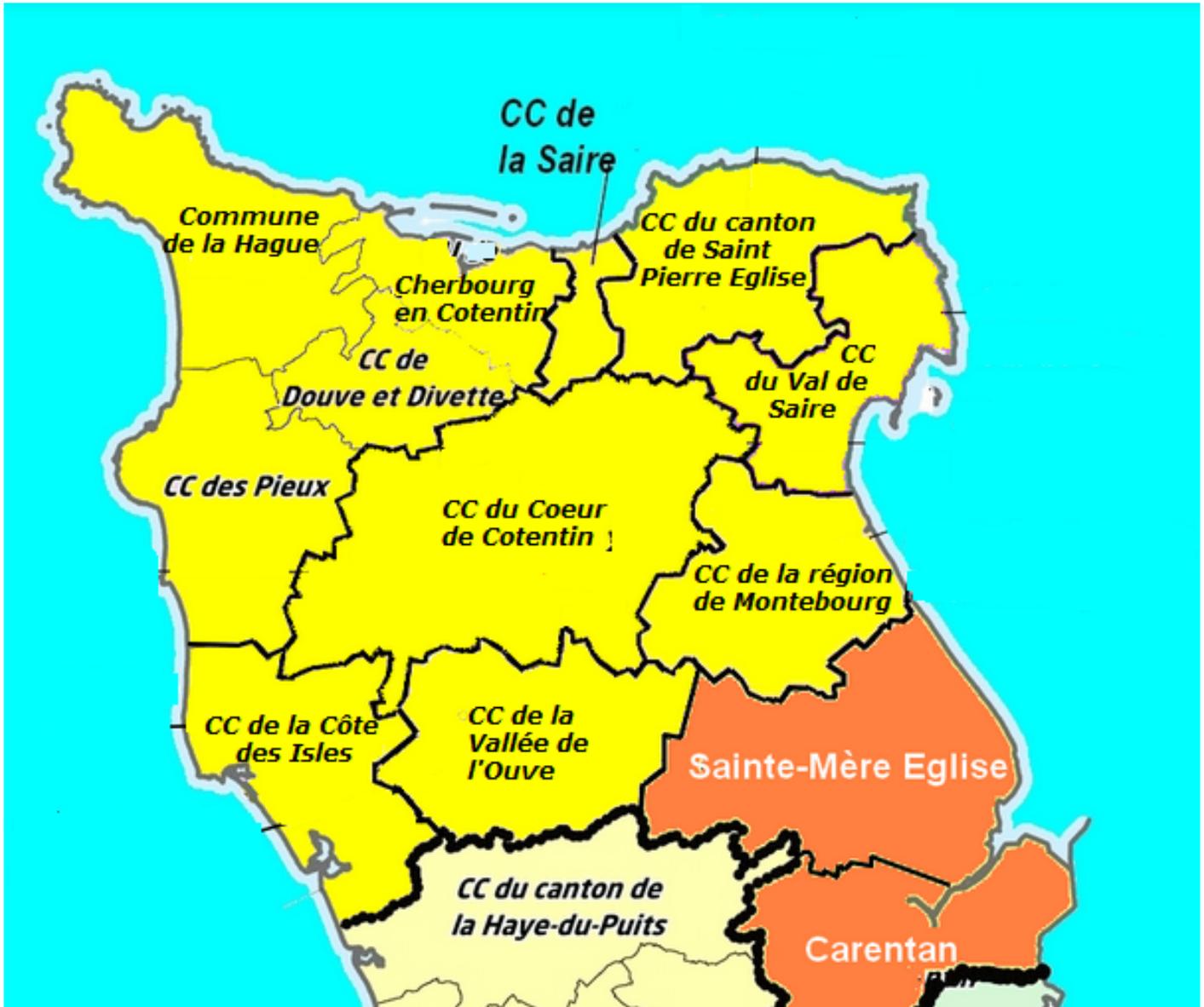
Après suppression du mur intérieur de la salle, il reste à l'aménager pour en faire une salle à usages multiples (spectacles, expos, gym, danse, etc...). Nous envisageons la pose d'une scène, l'aménagement d'une entrée au pignon à l'entrée de la cour, un espace vestiaire, une estrade technique, un faux plafond, un espace traiteur et des toilettes publiques accessibles de l'intérieur ou directement à partir de la Rue des Ecoles (dans l'ancien garage en bout de la salle polyvalente). Ce sera fait progressivement.

## Agrandissement et aménagement du Jardin des Augustins



Le montage photo ci-dessus montre une première réflexion quant à l'aménagement futur du jardin des Augustins après agrandissement. La serre devra être placée plus près de la Rue de la Planque pour ne pas interférer visuellement avec l'ancien couvent des Augustins. Mme l'Architecte des Bâtiments de France sera consultée pour accord avant modifications. La vue présentée n'intègre pas les essences qui seront plantées, la réflexion à ce sujet n'ayant pas été encore menée.

## *La Communauté d'agglomération du Cotentin est née le 1er Janvier*



Source blog Ph. Lebresne (carte adaptée et modifiée par nos soins)

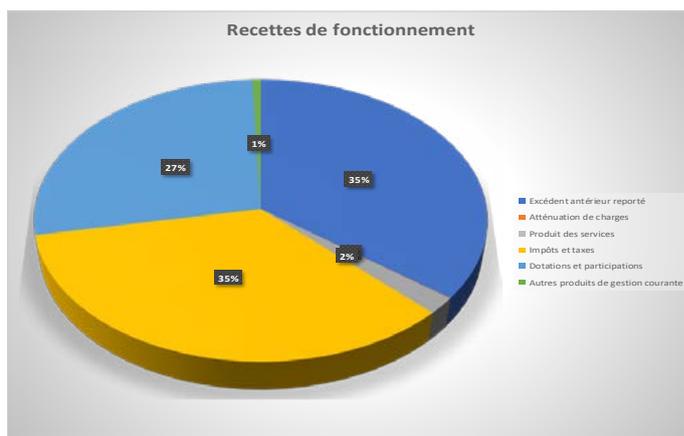
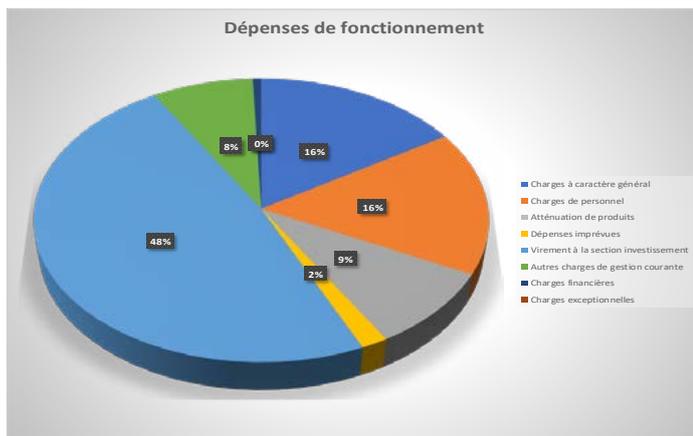
La réforme territoriale initiée par l'Etat a conduit à créer la « Communauté d'Agglomération du Cotentin ». Elle rassemble les deux communes nouvelles de « Cherbourg en Cotentin » et de « La Hague », ainsi que les Communautés de communes de la Saire, du Canton de Saint Pierre Eglise, du Val de Saire, des Pieux, de la Côte des Isles, de Douve et Divette, du Cœur de Cotentin, de la Région de Montebourg, et de la Vallée de l'Ouve. Au total, 135 communes, 185 000 habitants. Dès sa naissance le Cotentin apparaît comme un bon gros bébé bien jouflu ! Le conseil d'agglomération comptera 221 délégués !

Le Cotentin pourrait exercer à terme les compétences suivantes : Les transports, le développement économique, la promotion et l'attractivité du territoire, le tourisme et la valorisation du patrimoine, les grands services publics tels que la collecte et le traitement des déchets ménagers, l'eau et l'assainissement, la santé en termes de couverture médicale du territoire, la formation et l'enseignement supérieur, la solidarité et le maillage territorial.

J-L. Valentin a été élu président le 21 janvier. Le « bureau exécutif » est composé de 34 membres incluant le président et 15 vice-présidents. Des commissions de territoire calquées sur le périmètre des anciens EPCI seront mises en place. Chaque commission aura un ou plusieurs conseillers membres du bureau du Cotentin, dont l'un aura pour mission d'animer la commission de territoire. Des commissions thématiques seront également constituées pour étudier les projets avant qu'ils soient présentés en conseil d'agglomération et fassent l'objet d'une délibération.

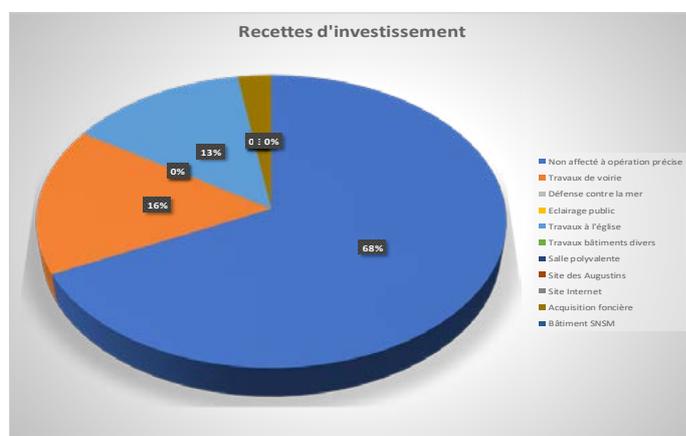
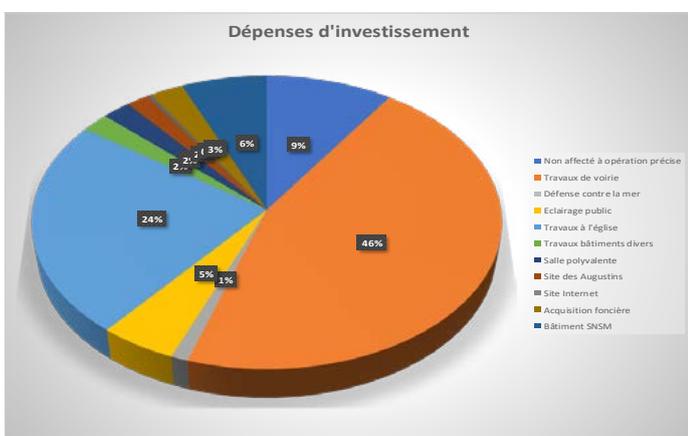
Les 16 maires de l'ancienne Communauté de communes du Val de Saire, ont désigné Guy LECHEVALIER (maire d'Octeville L'Avenel) et Jean-Pierre LEMYRE (maire de Quettehou) pour les représenter au bureau.

## Eléments budgétaires 2016 (budget primitif)



Charges à caractère général	148 780 €
Charges de personnel	152 720 €
Atténuation de produits	84 200 €
Dépenses imprévues	16 265 €
Virement à la section investissement	450 000 €
Autres charges de gestion courante	72 209 €
Charges financières	5 900 €
Charges exceptionnelles	100 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>930 174 €</b>

Excédent antérieur reporté	328 682 €
Atténuation de charges	500 €
Produit des services	17 892 €
Impôts et taxes	323 200 €
Dotations et participations	253 900 €
Autres produits de gestion courante	6 000 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>930 174 €</b>



Non affecté à opération précise	87 537 €
Travaux de voirie	419 862 €
Défense contre la mer	10 000 €
Eclairage public	45 000 €
Travaux à l'église	220 000 €
Travaux bâtiments divers	19 300 €
Salle polyvalente	20 000 €
Site des Augustins	15 000 €
Site Internet	3 385 €
Acquisition foncière	23 000 €
Bâtiment SNSM	59 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>922 084 €</b>

Non affecté à opération précise	625 751 €
Travaux de voirie	150 000 €
Défense contre la mer	- €
Eclairage public	- €
Travaux à l'église	123 333 €
Travaux bâtiments divers	- €
Salle polyvalente	- €
Site des Augustins	- €
Site Internet	- €
Acquisition foncière	23 000 €
Bâtiment SNSM	- €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>922 084 €</b>

## Mairie de Barfleur

66, Rue Saint Thomas Becket  
50760 BARFLEUR

Téléphone : 02 33 23 43 00  
Télécopie : 02 33 23 43 09  
Messagerie : [secretariat@mairiedebarfleur.fr](mailto:secretariat@mairiedebarfleur.fr)  
Site Internet : [www.barfleur.fr](http://www.barfleur.fr)



### *Rejoignez les associations qui animent Barfleur !*

ART'MÂTEUR	Cécile BERNERON	cecileberneron@yahoo.fr
Amis de l'église de Barfleur	Pascal DELAMARE	delamare.pascal@wanadoo.fr
Usagers du camping municipal	Gilbert HAMELIN	gilberthamelin@sfr.fr
Usagers du port de Barfleur	Gilbert HAMELIN	gilberthamelin@sfr.fr
Maintien des toitures en pierre	Poste vacant	
B'ART'FLEUR	Sarah LEEDAM	bartfleur@gmail.com
Barfleur pétanque	Philippe LEGER	Mairie
Barfleur, Voile & Tradition	Robert GEOFFROY	evbarfleur@wanadoo.fr
Barfleur, Art et Patrimoine	Gilles ROPTIN	Mairie
Club de l'Amitié	Ninette BELLOT	02 33 54 08 26
Club Sportif de Barfleur (football)	Didier LOIR	
Comité des Fêtes	Christiane GANCEL	ch.gancel@sfr.fr
Comité de jumelage Barfleur—Lyme-Regis	Christiane GANCEL	ch.gancel@sfr.fr
Ecole de Voile de Barfleur	Robert GEOFFROY	evbarfleur@wanadoo.fr
Les Amis du Croix de Lorraine	Robert GEOFFROY	evbarfleur@wanadoo.fr
Maison paroissiale	Père TOURNERIE	paroisses.valdesaire@orange.fr
Office de Tourisme de Barfleur	Gilles ROPTIN	office.tourisme.barfleur@wanadoo.fr
SNSM	M-A. PAPILLON	president.barfleur@snsn.org
Union commerciale Artisans et commerçants	Florence ASSELINE	florenceasseline@orange.fr
Val de Saire Jet-ski	Vincent LELOUP	20, Rue Quénaville à Gatteville

### *Etat-civil - année 2016*

#### **Naissances** (hors commune) :

Ruben FRIGOT, Odette HARTMAN REIL, Mehdy PASSILLY et Gabin RAGUENEAU.

#### **Mariages** :

Anne BURNEL et Quentin VAGNER le 28 mai ; Morgane COUTELLER et Cyrille LOPES le 18 juin ; Anne RENOUF et Bachir QUINAS le 25 juin ; Véronique LEBRUN et Erwan GAREL le 25 juin ; Philippe DELAMOTTE et Carlos CORREIA DANTAS le 24 septembre ; Jean LEPERS et Françoise TETU le 31 décembre.

#### **Décès** :

Elisabeth DELACOUR, Joseph CLEROT, Albert GOUBERT, Auguste GUERARD, Thérèse JUPILLE, Marie-Thérèse LARQUEMIN, Suzanne PAVARD, René MAYE, Claude LEROY, Roger LETERRIER, Louise LEFEVRE, Gabrielle MILLET.